



**Culture
Montréal**

MÉMOIRE - CONSULTATION PRÉBUDGÉTAIRE 2024
DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Avril 2023

Culture Montréal est un organisme à but non lucratif, indépendant et non partisan qui rassemble tout citoyen reconnaissant le rôle fondamental de la culture dans l'essor de la métropole. Depuis plus de 20 ans, Culture Montréal est un lieu de réflexion, de concertation et d'intervention dont la mission est d'ancrer la culture au cœur du développement de Montréal. L'organisme est reconnu comme un conseil régional de la culture par le ministère de la Culture et des Communications.

INTRODUCTION

Culture Montréal est reconnaissant de l'occasion qui est proposée à la population montréalaise et aux organismes de se rapprocher du processus décisionnel en contribuant à une réflexion globale sur la situation financière actuelle et future de la Ville et aux orientations du prochain budget. Cette consultation prébudgétaire s'inscrit dans le Chantier sur la fiscalité montréalaise amorcé en 2022, culminant cette année avec l'organisation d'un sommet sur la fiscalité municipale. Culture Montréal a d'ailleurs été partie prenante du Forum sur la fiscalité montréalaise tenu le 7 novembre dernier.

La métropole québécoise est confrontée depuis de multiples années à de nombreux défis financiers, amplifiés dans le contexte de la relance et couplés à l'inflation et au ralentissement économique. Le prélèvement des taxes foncières ne suffit plus à assumer pleinement les dépenses liées aux responsabilités de la Ville. Avec ces enjeux en ligne de mire, la présente consultation s'intéresse aux mesures fiscales et écofiscales qui pourraient être mises en place pour diversifier les revenus de la Ville, à la priorisation et à l'optimisation des activités et des services municipaux ainsi qu'au financement des dépenses pour les activités communes de l'agglomération.

Dans le cadre de ce mémoire, Culture Montréal prend acte de l'appel de la Ville à trouver de nouvelles sources de financement et réfléchit à des mesures visant spécifiquement la relance du milieu culturel, un écosystème clé montréalais toujours grandement fragilisé.

Pour faire face à ces enjeux de taille et proposer de nouvelles sources de revenus, Culture Montréal promeut l'idée d'implanter une taxe sur les panneaux d'affichage

géants pour créer un Fonds dédié au financement des activités culturelles. Culture Montréal recommande également une clarification de la position de l'Administration concernant le projet Montréal à Pied (MàP). Enfin, Culture Montréal réitère quelques recommandations de sa dernière plateforme électorale municipale publiée en 2021 qui mettent l'emphase sur la relance et sur des dossiers toujours d'actualité.

UNE TAXE SUR LES PANNEAUX PUBLICITAIRES GÉANTS

Culture Montréal propose l'implantation d'une taxe spéciale sur les panneaux publicitaires géants, conçue comme un instrument d'écofiscalité. En effet, le contexte de surconsommation mondiale est l'un des principaux enjeux de la crise climatique que nous vivons.

Plusieurs raisons plaident pour l'instauration d'une telle taxe :

- D'abord, parce qu'elle vise à sanctionner, non seulement les activités qui contribuent à la crise climatique, mais aussi les atteintes portées au paysage urbain.
- Ensuite, parce qu'il faut l'envisager comme une compensation aux impacts nommés précédemment, puisque les revenus générés bénéficieraient directement à la collectivité en finançant la culture au niveau local.
- Enfin, parce que le processus de démantèlement des panneaux sur l'ensemble du territoire montréalais, amorcé par l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, risque de s'étaler sur le temps long et ne remet pas en cause la finalité d'une telle taxe qui serait effective durant la durée des atteintes et jusqu'à leur disparition complète.

En mai 2020, Culture Montréal a publié un [rapport](#) dirigé par Danielle Pilette, urbaniste et professeure à l'ESG UQÀM¹. Ce rapport incite la Ville à s'investir dans l'implantation de cette nouvelle source de financement de proximité pour diversifier ses revenus et investir le produit de la taxe de manière ciblée en culture. Cette stratégie apparaît plus que jamais pertinente dans le contexte actuel de relance post-pandémique et de

¹ Le rapport rédigé avec Jean-François Payette PhD, chargé de cours au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale de l'ESG UQÀM, s'intitule *Les panneaux publicitaires géants à Montréal ; régie et territoires, exemple de Toronto et perspectives de compensations financières à des fins spécifiquement culturelles*.

pression sur les finances publiques. Ce type de taxe a été implanté pour la première fois en 2010 à Toronto. Il a permis d’amasser près de dix millions de dollars annuellement et de constituer une réserve assurant la progression des dépenses en culture en taxant les panneaux publicitaires des tierces parties.

Les conclusions de l’étude démontrent que cette taxe offrirait l’avantage non négligeable d’ajouter de nouveaux moyens financiers aux ressources déjà mobilisées pour la culture, sans créer de préjudice fiscal aux contribuables. Administrativement simple à déployer, elle pourrait rapporter minimalement jusqu’à trois millions de dollars par an. Elle serait complémentaire et alternative au développement de l’offre culturelle et n’accaparerait en rien les ressources destinées à d’autres services ou territoires. Alors que les citoyens et les citoyennes sont exposés quotidiennement à ces panneaux géants considérés comme de la pollution visuelle, ils seraient directement bénéficiaires de cette taxe qui insufflerait un élan renouvelé à la vitalité culturelle dans les quartiers et renforcerait le leadership dont fait preuve Montréal comme métropole culturelle. Cette taxe spéciale pourrait également agir comme base à la taxation des tours 5G, dont l’implantation pourrait aboutir à une augmentation des émissions de gaz à effet de serre, en plus de porter des atteintes majeures au paysage patrimonial et naturel.

Dans l’attente que d’autres arrondissements suivent éventuellement l’exemple du Plateau Mont-Royal, la taxation sur l’affichage publicitaire géant apparaît être une solution facile à implanter temporairement en attendant le démantèlement complet des panneaux sur le territoire. Les sommes accumulées pourraient servir à créer un Fonds dédié au financement des activités culturelles.

De manière proactive et innovante, ce Fonds pourrait financer directement la mise en place de projets porteurs et structurants qui assureraient la relance du secteur culturel de la métropole. Nous croyons également que cette stratégie de financement pourrait faire école dans le reste du Québec et démontrer le leadership de la métropole culturelle.

Recommandation:

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal d'implanter une taxe spéciale sur les panneaux d'affichage géants, basée sur le principe pollueur-payeur, visant à mettre en place un Fonds dédié au financement des activités culturelles.

REDÉMARRER LE PROJET MONTRÉAL À PIED

À l'inverse des panneaux publicitaires géants, qui représentent essentiellement de la pollution visuelle et sont des candidats logiques pour une approche d'écofiscalité, on retrouve des équipements urbains d'intérêt public qui sont financés, en tout ou en partie, par un apport publicitaire. C'est le cas, par exemple, des modules Astral qui fournissent de l'information directionnelle aux piétons. Culture Montréal appuie depuis la campagne électorale municipale de l'automne 2013 une « *stratégie innovante en matière de signalisation touristique et culturelle de proximité qui mette en valeur les institutions, organismes et lieux d'art, de culture et patrimoine* ». Cette stratégie, portée par la Ville sous le nom de Montréal à Pied (MàP), vise à installer, près des grands pôles piétons et arrêts et stations de transport en commun, un système innovant de bornes d'orientation et d'acheminement des piétons à la hauteur des meilleures pratiques internationales. Depuis 2017, la Ville a choisi de travailler avec un partenaire privé, soit la société Astral. Une entente de principe a été conclue en 2019 et le plan d'affaires a été finalisé.

Le dossier MàP a suivi son cours dans les instances municipales depuis l'automne 2020, jusqu'à une adoption à l'unanimité au conseil municipal en mai 2021. Le dossier a par la suite été suspendu vers la fin de l'automne 2021. Culture Montréal a interpellé la Ville à ce sujet. La réponse écrite officielle est venue le 8 février 2022; l'interruption était causée par un « enjeu de conformité règlementaire du projet MàP avec le règlement d'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie qui interdit, depuis décembre 2020, le déploiement d'affichage publicitaire sur le territoire de l'arrondissement ». Nous comprenons que, dans son désir de suivre les traces du Plateau Mont-Royal dans le but d'interdire les panneaux publicitaires géants sur son territoire, Ville-Marie a adopté un règlement dont le libellé est interprété comme interdisant toute forme de publicité, à l'exception des enseignes installées sur les commerces.

Si l'option retenue est dorénavant de poursuivre seule le projet MàP et donc d'assumer des coûts qui l'étaient par son partenaire privé, la Ville doit l'affirmer clairement. La

consultation prébudgétaire actuelle vise pourtant à « *ouvrir un dialogue et une réflexion sur la diversification des sources de revenus de la métropole* ». Alors que la Ville a besoin de nouvelles ressources financières pour mieux financer le cœur de sa mission, il apparaît étonnant de se passer de l'apport d'un partenaire privé dans le cas du projet Montréal à Pied, d'autant plus que d'autres institutions publiques ou projets d'intérêt public sont partiellement financées par de la publicité. C'est le cas du réseau de la STM (stations et wagons de métro, autobus), du réseau de vélos en libre-service Bixi (vélos et stations), ainsi que des abribus Québecor.

Recommandation :

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de redémarrer le projet Montréal à Pied (MàP), soit en le finançant à même ses fonds propres, soit en amendant le règlement d'urbanisme de Ville-Marie de manière à différencier les panneaux publicitaires géants des supports publicitaires de petite dimension, qui permettent de financer des projets et équipements urbains d'intérêt public.

INSCRIRE LES ARTS ET LA CULTURE AU COEUR DE LA RELANCE

L'écosystème artistique et culturel peine à se reconstruire après près de trois années de pandémie. Les poussées inflationnistes grandissantes, l'augmentation des coûts des matériaux et de production et la pénurie de main-d'œuvre viennent d'autant plus fragiliser les conditions de vie professionnelle du cœur créatif, des organismes et des travailleurs culturels déjà précaires. Les mesures d'urgence telles que les subventions ou les interventions sur le territoire mises en place par la Ville et les différents paliers gouvernementaux ont permis pendant un certain temps de limiter les impacts économiques de la crise sanitaire et ont apporté un soutien direct aux artistes et organismes culturels, en plus d'assurer la survie du centre-ville. Cependant, la pleine reprise des activités et le retour à la normalité pré-pandémique s'annoncent longs et difficiles.

En effet, au niveau des ressources humaines, alors que 60% des emplois en culture sont concentrés dans la région métropolitaine, Compétence Culture signale que 23 300 travailleurs et travailleuses ont quitté le secteur culturel entre 2019 et 2021 à l'échelle du Québec². L'étude de Compétence Culture souligne particulièrement un

² *Plan d'action pour les ressources humaines en culture 2023-2028*, Compétence Culture, mars 2023, p.13.

manque de stabilité, une rémunération qui reste inférieure aux autres secteurs et des enjeux de recrutement qui continuent d'affaiblir un secteur culturel épuisé et qui perd rapidement son bassin de compétences prisées³.

Au niveau du soutien aux installations, équipements et lieux culturels, la Ville doit nécessairement poursuivre ses engagements pour accélérer un retour à l'équilibre. Lors du dépôt du bilan de la Politique de développement culturel 2017-2022 en mars dernier, nous avons pu constater comment la Ville a réalisé des actions structurantes pour le milieu de la culture en plein cœur de la pandémie notamment au niveau des bibliothèques et des maisons de la culture pour permettre aux Montréalaises et Montréalais de profiter de ces installations de proximité lors des allègements des restrictions sanitaires. Cependant, le retour des publics dans les installations culturelles municipales se fait de manière progressive et n'atteint toujours pas les niveaux pré-pandémiques. Finalement, le Service de la culture est également au fait du besoin de soutenir et d'encourager les lieux de diffusion privés et non-municipaux dans les quartiers pour permettre leur essor et garantir l'accès des diverses expressions culturelles sur le territoire.

Le rôle et l'engagement de la Ville dans le soutien au milieu culturel sont centraux et doivent passer par le financement des arts et de la culture comme catalyseur d'un projet commun au service d'une relance inclusive, locale et durable. Compte tenu du contexte actuel difficile, Culture Montréal salue les nombreux efforts maintenus par la Ville de Montréal pour consacrer une partie de son budget d'investissement et de fonctionnement à la culture et ainsi favoriser la relance. Nous nous réjouissons notamment des nombreuses inaugurations d'espaces et d'équipements culturels ayant eu lieu en 2022 comme l'esplanade Tranquille, l'Insectarium, le Théâtre de Verdure et l'îlot Daudelin du Square Viger. Nous sommes heureux de constater que 2023 s'annonce porteuse de renouveau avec notamment l'inauguration du Centre des mémoires montréalaises (MEM), la réouverture prochaine des bibliothèques Maisonneuve et L'Octogone et la poursuite du développement d'un réseau de bibliothèques et d'espaces culturels de diffusion nouvelle génération tels que le Centre Sanaaq, Cœur-Nomade et Espace-Rivière.

³ *Plan d'action pour les ressources humaines en culture 2023-2028*, Compétence Culture, mars 2023, p.13.

Malgré tout, de grands pas restent encore à faire pour favoriser un retour à la normale de ce secteur, pour ces artistes et artisans qui méritent un accompagnement soutenu, un engagement sans équivoque et un financement continu de la Ville pour reprendre son souffle. Il est primordial de considérer la culture comme un moteur de développement et d'épanouissement d'une vie urbaine dynamique. Comme leviers pour la relance, la Ville doit encourager ses industries créatives florissantes, assurer la vitalité des festivals et l'effervescence muséale, miser sur le redéploiement du tourisme culturel et permettre l'innovation numérique, entre autres choses. Ces engagements en culture lui permettront de conserver son attractivité et de réaffirmer son influence en tant que métropole culturelle internationale reconnue, rayonnante et résiliente.

QUATRE RECOMMANDATIONS POUR LA RELANCE DES ARTS ET DE LA CULTURE DE LA MÉTROPOLE

Dans le contexte actuel de reprise, Culture Montréal souhaite réitérer l'importance de certaines de ses recommandations faites dans le cadre de la dernière plateforme culturelle pour les élections municipales de 2021. Ces mesures structurantes viendraient soutenir la relance du secteur culturel à l'échelle de la ville.

- Poursuivre les investissements en vue de soutenir la relance progressive du milieu culturel montréalais.
- Appuyer les festivals montréalais et les considérer comme une composante-clé de la relance touristique et culturelle de la métropole.
- Évaluer la mise en place d'un taux de taxe foncière réduit et adapté à la réalité des lieux de création pour les concentrations artistiques permettant ainsi de maintenir les ateliers d'artistes dans les quartiers centraux et de faire face au manque de logements abordables.
- Lancer un chantier sur la situation et les perspectives des infrastructures culturelles montréalaises (lieux de création, de diffusion et équipements subventionnés) pour permettre à la Ville de prendre des mesures adéquates et équitables pour que la situation culturelle demeure saine.

ANNEXE – RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de :

- Implanter une taxe spéciale sur les panneaux d’affichage géants, basée sur le principe pollueur-payeur, visant à mettre en place un Fonds dédié au financement des activités culturelles.
- Redémarrer le projet Montréal à Pied (MàP), soit en le finançant à même ses fonds propres, soit en amendant le règlement d’urbanisme de Ville-Marie de manière à différencier les panneaux publicitaires géants des supports publicitaires de petite dimension, qui permettent de financer des projets et équipements urbains d’intérêt public.
- Poursuivre les investissements en vue de soutenir la relance progressive du milieu culturel montréalais.
- Appuyer les festivals montréalais et les considérer comme une composante-clé de la relance touristique et culturelle de la métropole.
- Évaluer la mise en place d’un taux de taxe foncière réduit et adapté à la réalité des lieux de création pour les concentrations artistiques permettant ainsi de maintenir les ateliers d’artistes dans les quartiers centraux et de faire face au manque de logements abordables.
- Lancer un chantier sur la situation et les perspectives des infrastructures culturelles montréalaises (lieux de création, de diffusion et équipements subventionnés) pour permettre à la Ville de prendre des mesures adéquates et équitables pour que la situation culturelle demeure saine.